Verdun-Ciel (71) : Pour une histoire de vente de voiture, Salem Laroussi, ivre et armé d’une machette de 50 cm, poursuit et menace de mort sept personnes ; condamné à trois ans de prison, dont un an ferme sous bracelet électronique

25/08/2026 à 19h47



Il était 19 heures, quand un homme de 38 ans s’est mis à poursuivre un couple ayant eu le malheur de frapper à sa porte pour lui demander si sa voiture était toujours en vente. Dans cette question a priori anodine, le vendeur y a vu une sorte de piège, « un coup de pression » comme il l’a déclaré, ce lundi, devant le tribunal correctionnel de Chalon-sur-Saône.

Quand l’homme et la femme sont venus toquer à sa porte, le prévenu a ainsi pensé qu’ils étaient envoyés par celui à qui il avait refusé la vente, après la lui avoir réservée. Il n’en

était rien. C’est donc armé d’une machette qu’il les a poursuivis, rue de la République à Verdun-Ciel. Les faits ont duré plus de deux heures, scindés en plusieurs épisodes, loin d’être clairs. Toujours est-il que ce sont, au total, sept personnes qui ont été menacées de mort avec cette arme de 50 cm. Et c’est finalement dans la boulangerie que les victimes, dont certaines ont tenté de se défendre avec une fourche et des bâtons, se sont réfugiées.

Ce dernier a finalement été condamné à trois ans, dont un ferme, qu’il purgera sous forme de bracelet électronique. Il a donc pu sortir de prison, lundi, mais il a interdiction de contacter les victimes et de se rendre à Verdun-Ciel. Et obligation lui est faite de soigner son addiction à l’alcool et de consulter un professionnel pour tenter de comprendre pourquoi il a agi de la sorte. Sur le plan financier, le prévenu devra également verser 1 500 euros aux sept victimes, pour leur préjudice moral.

Le JSL

Vercingetorix43